

assemblée générale

Jeudi 11 février 2021 de 11h30 à 14h30 via Zoom

Projet d'ordre du jour :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la 198^e assemblée générale tenue le 12 janvier 2021.
 - 4.1 Suites au procès-verbal.
5. Informations :
 - 5.1 Procédures d'assemblée.
 - 5.2 Renouvellement de la banque de présidence d'assemblée.
6. Élections : (mandats hiver 2021 seulement)
 - 6.1 Nomination d'un.e président.e d'élections, d'un.e secrétaire d'élections et de deux scrutateur.es.
 - 6.2 Comité de sélection des projets d'innovation pédagogique (2 postes)
 - 6.3 Commission des études (famille des Techniques humaines : pour l'hiver 2021).
 - 6.4 Comité d'accès à l'égalité en emploi (1 poste).
 - 6.5 Comité éthique de l'utilisation des animaux (4 postes) :
 - un.e enseignant.e de Techniques de bioécologie
 - un.e enseignant.e de Technologies de laboratoire (biotechnologies)
 - un.e vétérinaire et enseignant.e des Techniques de santé animale
 - un.e enseignant.e de Gestion et technologies d'entreprise agricole.
7. Modèle de répartition de l'allocation du volet 2.
8. Consultation sur les moyens de pression lourds et mobilisation (recommandations jointes).
9. Consignes pédagogiques. « **NOUVEAU**»
10. Projet PER en péril pour l'automne 2021 (recommandation jointe). « **NOUVEAU**»
11. Divers.
12. Levée de l'assemblée.

Noémie Darveau, secrétaire

1^{er} février 2021 (mis à jour le 9 février 2021)

Recommandations

Point 8 : Consultation sur les moyens de pression lourds

- Considérant que la convention collective est échue depuis près de 10 mois;
- Considérant les gains significatifs que nos demandes permettraient pour les enseignant.es, et en particulier pour celles et ceux qui sont non permanent.es ou qui enseignent à la formation continue;
- Considérant le contexte inédit dans lequel la négociation se déroule et avec lequel il faut composer pour réaliser des moyens de pression :

Recommandation 8.1 : Sur l'intensification des moyens de pression

« Il est proposé que l'assemblée générale donne le mandat d'intensifier les moyens de pression en milieu de travail en tenant compte de la situation sanitaire et de planifier l'exercice de la grève au moment jugé opportun. »

Recommandation 8.2 : Plan d'action

« Il est proposé que l'assemblée générale du SPECS

1. **Mandate l'exécutif de préparer, de façon coordonnée avec les autres cégeps de la FNEEQ, un plan d'action allant jusqu'à un vote de grève;**
2. **Mandate l'exécutif de réfléchir à l'action du SPECS en cas de décret;**
3. **Mandate l'exécutif pour adapter la politique du Fonds de résistance syndicale (FRS) de manière à compenser financièrement les enseignant.es qui participeront aux actions de piquetage, virtuelles ou réelles;**
4. **Réaffirme l'importance de la solidarité intersyndicale en mandatant l'exécutif de participer à la recherche de moyens légaux de respecter les votes de grèves des autres accréditations syndicales du cégep.**
5. **Réaffirme son appui aux autres luttes des services publics, particulièrement en santé et services sociaux. »**

Point 10 : Projet PER en péril pour l'automne 2021

Recommandation 10 :

« Il est proposé que le SPECS demande au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du gouvernement du Québec de revenir sur sa décision de suspendre jusqu'au 1^{er} novembre 2021 les parrainages collectifs planifiés par l'EUMC (Entraide universitaire mondiale du Canada), afin de permettre l'arrivée pour le début de la session d'automne 2021 d'un.e étudiant.e réfugié.e au Cégep de Sherbrooke ainsi que dans d'autres institutions d'enseignement supérieur du Québec. »